

A Mesdames et Messieurs les
Présidents des Collèges provinciaux

Copie aux directeurs financiers et
Gouverneurs de Provinces

Objet : Impact de la crise covid-19 sur les finances des provinces wallonnes. Mesures de relance.

Madame, Monsieur,

Le gouvernement wallon a chargé le Ministre des Pouvoirs locaux de lui communiquer au plus tard pour le 31 mars 2021 un rapport portant sur l'impact de la crise covid-19 sur les finances locales en 2020 et en 2021 ainsi que sur les différentes mesures de relance prises par les pouvoirs locaux.

Afin d'alimenter le contenu de ce rapport, je demande aux provinces de transmettre pour le 1^{er} février 2021 au plus tard via l'adresse mail laurent.bosquillon@spw.wallonie.be,

- les postes de dépenses et les postes recettes (articles budgétaires et intitulés) impactés à la baisse ou à la hausse par la crise covid-19 ainsi que l'impact budgétaire présumé ou réel sur chacun de ces postes durant les exercices budgétaires 2020 et 2021 ;
- le détail des mesures de relance décidées par les provinces ainsi que leur impact budgétaire en 2020 et en 2021.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de mon administration – Laurent Bosquillon – 081 32 37 67 – laurent.bosquillon@spw.wallonie.be ou de mon cabinet.

Le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux
et de la Ville

Christophe COLLIGNON

